



Véhicule de service adapté

Par **LEMARRE**, le **18/11/2010** à **06:31**

Bonjour,

Je suis technicien itinérant sur le Nord de la France. J'ai un grand secteur et je fais en moyenne 75 000 Kms / an.

Actuellement, j'ai un Scénic comme véhicule de service mais mon employeur veut le remplacer par un utilitaire style Peugeot Partner .

Avec ce type de véhicule, les conditions de travail vont beaucoup se dégrader.

Je voulais savoir si l'employeur n'était pas tenu de fournir un véhicule adapté à la situation.

Merci d'avance

Jean-François

Par **amajuris**, le **18/11/2010** à **09:15**

bjr,

il vous faut argumenter en quoi le nouveau véhicule n'est pas adapté à votre situation par rapport à l'ancien ce qui me semble difficile et subjectif.

il vous faut prouver en particulier que le véhicule utilitaire prévu est moins confortable que votre véhicule actuel.

cdt